

BILAN 2011

DELEGATION TERRITORIALE DE LA GIRONDE
Pôle Santé Environnementale

CONTROLE SANITAIRE

Le contrôle de la qualité de l'eau est assuré par le Pôle Santé Environnementale de l'ARS-DT33. En 2011, 75 prélèvements ont été réalisés sur la commune.

En cas de dépassement des limites et des références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, une enquête est immédiatement effectuée en liaison avec l'exploitant.

INFORMATIONS - CONSEILS SANITAIRES



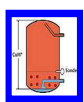
Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la consommer. Pour ne pas la gaspiller, l'utiliser de préférence pour d'autres usages (chasse d'eau, lavage, arrosage...)



Pour la boisson et la préparation des repas, préférer l'eau froide à l'eau chaude sanitaire. Une température élevée favorise la migration des métaux et le développement de bactéries dans l'eau.



Les traitements complémentaires sur les réseaux intérieurs d'eau froide (adoucisseurs, purificateurs, ...) sont sans intérêt pour la santé, voire dangereux, car mal réglés ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou mal entretenus devenir des foyers de développement microbien. Ces traitements sont à réserver aux eaux chaudes sanitaires.



Afin de réduire les risques de développement des bactéries et en particulier des légionelles, il est recommandé de :

*maintenir la température de production d'eau chaude à 55°C minimum et à 50°C au point d'usage (douche ...) pour éviter tout risque de brûlure.

*vidanger, détartrer régulièrement les ballons d'eau chaude,

*nettoyer, détartrer les pompes et flexibles de douches, filtres de robinet (à remplacer si l'état d'usure le nécessite).



Toute possibilité de communication entre l'eau d'un puits ou d'un forage privé et l'eau d'adduction publique est interdite (ni vanne, ni clapet).



Pour la prévention des caries dentaires, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé lorsque sa teneur dans l'eau est inférieure à 0,3 mg/L : demandez conseil à votre médecin ou à votre dentiste.

L'eau distribuée sur la commune est exclusivement d'origine souterraine. Elle provient de 3 forages profonds (275 m à 303 m) qui captent la nappe de l'éocène moyen. L'eau suit un traitement de déferriation et de chloration dans les stations de production de "Rue des Bordes", "La Ballastière" et "Gueyrosse" situées sur la commune. La Lyonnaise des Eaux assure la gestion de la production et de la distribution de l'eau sur la commune.

Ces forages ne sont pas dotés de périmètres de protection.

BACTERIOLOGIE : La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries.	100% des 75 analyses réalisées sont conformes. Très bonne qualité bactériologique
NITRATES : Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder la limite de qualité de 50 mg/L .	Teneur maximum de 0,76 mg/L Taux de nitrates conforme
DURETE : Teneur en calcium et en magnésium exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire.	Valeur moyenne de 17°F Eau peu calcaire
PESTICIDES : Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder la limite de qualité de 0,1 µg/L par substance.	Teneurs en pesticides inférieures aux seuils de détection
FLUOR : Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder la limite de qualité de 1,5 mg/L .	Teneur moyenne de 0,70 mg/L Teneur en fluor conforme
AUTRES PARAMETRES : FER : Les fortes teneurs fer n'ont pas d'effets directs sur la santé et provoquent des effets indirects néfastes pour le réseau (corrosion...) ou pour les usagers (eaux "rouges", dépôts...). La référence de qualité pour le fer est de 200 µg/L .	Station Rue des Bordes : 1 prélèvement a indiqué un dépassement en fer. Stations de la Ballastière et de Gueyrosse : 1 prélèvement sur chaque station a indiqué un dépassement en turbidité. L'ensemble des autres paramètres mesurés est conforme aux limites et références de qualité
GOUT ET ODEUR : La désinfection de l'eau peut parfois engendrer des désagréments pour le consommateur (goûts et odeurs). Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les taux de chlore utilisés ne constituent pas un risque pour la santé publique. L'odeur, la couleur ou le goût change : signalez-le à votre distributeur d'eau (voir facture).	
PLOMB : A la sortie des stations de traitement, l'eau ne contient pas de plomb. La présence de traces de plomb dans l'eau du robinet provient de la dégradation des canalisations en plomb qui peuvent encore subsister au niveau du branchement public et/ou du réseau intérieur de votre habitation. Le remplacement de toutes ces canalisations reste la solution la plus efficace pour éviter tout risque pour la santé. Dans les habitats anciens équipés de tuyauteries et (ou) de branchements en plomb, laisser couler l'eau ayant stagné dans les canalisations (par exemple le matin au réveil ou au retour d'une journée de travail) avant de la consommer.	

CONCLUSION SANITAIRE

L'eau distribuée en 2011 sur la commune de LIBOURNE a été conforme aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine pour l'ensemble des paramètres mesurés.